

et ainsi de suite, ou si l'on ne favorise aucun de ces modèles. Ce n'est que de cette manière que la population pourra exprimer sa volonté de façon claire et nette. On devrait laisser à la population le soin de choisir un nouveau drapeau et accepter le choix de la majorité.

Je cite la déclaration de la *Canadian Corps Association*:

Nous croyons que les partisans du pavillon rouge du Canada ont un point de vue plus démocratique que les partisans du modèle à feuilles d'érythème, car ils veulent que cette question soit soumise, sous forme de référendum, aux Canadiens et ils sont prêts à s'en tenir à leur décision, tandis que les partisans du modèle à feuilles d'érythème hésitent à confier au peuple canadien l'approbation du nouveau drapeau.

Nous aimerions également signaler, dans cette lettre, que la *Canadian Corps Association*, commandement national, estime que la somme de 10 millions ou plus mentionnée par le premier ministre pour la tenue d'un référendum sur le drapeau n'est qu'un artifice de plus pour embrouiller la question du drapeau. Ceux qui appuient la conservation du drapeau national du Canada n'ont pas insisté pour que le plébiscite sur le drapeau soit tenu immédiatement—nous ne désirons pas non plus voir notre gouvernement gaspiller de l'argent, car ce sont les habitants du Canada qui fournissent cet argent. Le vote sur la question du drapeau pourrait avoir lieu en même temps que les prochaines élections générales du pays, et il n'est certainement pas nécessaire d'annoncer des élections ou de dépenser immédiatement 10 millions de dollars pour un référendum, alors que la question pourra être soumise aux votants du pays, lorsque auront lieu les prochaines élections générales régulières; dans l'intervalle, le drapeau national devrait être déployé comme il l'a été depuis de nombreuses années, jusqu'à ce que les Canadiens aient signifié qu'ils désirent le contraire.

Notre organisme comprend parfaitement que les députés actuels à la Chambre des communes sont saisis de problèmes nationaux importants et nombreux, qui devraient décidément avoir priorité sur la question du drapeau; nous réaffirmons donc que ce ne sont pas les partisans de la conservation du pavillon rouge du Canada comme drapeau national qui insistent pour faire passer cette question en premier au Parlement.

J'ai sous les yeux un éditorial du *Courier*, de Ste-Croix, publié à St. Stephen, dans le comté de Charlotte (Nouveau-Brunswick). Ce journal a mené, auprès de ses lecteurs, une enquête au sujet d'un référendum ou d'un plébiscite. Il demandait aux gens de répondre à cette question-ci: «Êtes-vous en faveur d'un plébiscite public pour trancher la question du drapeau?» Je vais donner lecture d'un éditorial dans lequel on trouve la réponse.

Nous conseillerions au Dr A. M. A. McLean de tenir fidèlement compte de l'opinion de ses commentateurs lorsque la Chambre des communes sera appelée à se prononcer sur la question du drapeau ou plutôt sur le projet d'amendement du chef de l'opposition, le très honorable John G. Diefenbaker, concernant la tenue d'un référendum.

Nous ne saurions prétendre que les résultats du référendum tenu à l'échelon local, par la publication d'une formule spéciale dans *The Courier*, sont encourageants, mais ils donnent une idée d'ensemble assez précise des sentiments de ceux qui ont cru utile de remplir la formule et de la mettre à la poste comme on le leur avait demandé.

[L'hon. M. Flemming.]

Au moment d'aller sous presse, nous avions reçu 307 formules dûment remplies et signées.

La formule renfermait la question suivante: Êtes-vous en faveur de la tenue d'un référendum pour trancher la question du drapeau? Voici quels furent les résultats. Trois cents lecteurs ont répondu par l'affirmative et sept seulement par la négative. Voilà ce qui ressort du questionnaire publié dans le comté de Charlotte.

J'aimerais maintenant citer un éditorial paru dans *The Legionnaire*, organe officiel de la Légion au Canada. Il s'agit d'un extrait de l'éditorial de juillet:

*The Legionnaire* saisit donc ce qui sera sans doute la dernière occasion qui lui est offerte de lancer un nouvel appel au premier ministre en vue de permettre aux citoyens canadiens de se prononcer sur cette question cruciale. Nous sommes convaincus que la tenue d'un plébiscite national est de loin le meilleur moyen de résoudre ce problème une fois pour toutes et nous croyons sincèrement que c'est la seule façon de ne pas en faire un élément de propagande politique. Même si les députés et les sénateurs étaient libres de voter selon leur conscience, les tenants du gouvernement seraient enclins—la nature humaine étant ce qu'elle est—à voter pour le modèle du gouvernement, et il n'est pas du tout assuré qu'un vote parlementaire sur une question de ce genre traduirait exactement les sentiments de l'ensemble des citoyens canadiens.

*The Legionnaire* exhorte donc la premier ministre à laisser aux Canadiens le soin d'en décider par voie d'un plébiscite national. C'est la façon la plus démocratique de résoudre ce problème. C'est la seule façon de s'assurer des sentiments de nos concitoyens. Tous les Canadiens de bonne volonté et d'esprit modéré appuieront chaleureusement la demande de plébiscite, car si la décision était prise par vote parlementaire seulement, quels qu'en soient les résultats, un grand nombre de citoyens douteront que la décision représente réellement la volonté du peuple. Ces doutes subsisteront pendant bien des années et resteront un obstacle sérieux à la réalisation de l'unité nationale.

Nous vous demandons donc, monsieur le premier ministre, de laisser au peuple le soin d'en décider. Cette solution serait digne d'un homme d'Etat et pourrait bien sauvegarder l'unité de notre nation.

Ces propos sont tirés d'un éditorial paru dans l'organe officiel de la Légion canadienne. Il y est dit que cela réglerait le problème une fois pour toutes.

L'amendement du chef de l'opposition prévoit l'examen de cette très importante question. Il prévoit que cette décision incombera au peuple canadien. Il permet au Parlement de juger que la question a été examinée et une décision prise. Il transcende les considérations politiques ordinaires et traite de la question d'une façon moins onéreuse et plus efficace. Je ne parviens pas à comprendre comment des députés peuvent ne pas être frappés de la justesse de ce raisonnement. Si les honorables députés veulent qu'on leur fournit un argument établissant l'à-propos de tenir un référendum, qu'ils lisent la chronique de Bruce West parue dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, et ils verront ce qu'en pense ce chroniqueur célèbre. Il est tout à fait partisan d'un plébiscite.